



# CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES

Vous avez la main verte et aimez mettre en valeur votre jardin? Inscrivez vous au concours annuel des maisons fleuries de la commune en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous.

Il sera à envoyer ou à déposer au Trait d'Union avant le 01 juin 2024.

Prénom / Nom.....

Adresse.....

.....

Mail : .....

Tél : .....

Souhaite participer au concours des maisons fleuries 2024 dans la catégorie suivante :

- |                          |                         |                          |                                     |
|--------------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Jardin Paysager         | <input type="checkbox"/> | Facade de Maison                    |
| <input type="checkbox"/> | Espace jardiné sur cour | <input type="checkbox"/> | Décors végétal sur l'espace public. |

Règlement disponible sur le site internet de la mairie : [www.moustoir-ac.fr](http://www.moustoir-ac.fr)

Renseignements au Trait d'Union , au 06 30 07 56 00 ou par mail à :

[comculture@moustoir-ac.bzh](mailto:comculture@moustoir-ac.bzh)